

27.09.2009 - 18:51 Uhr

Votation Fédérale - Oui serré au financement additionnel de l'AI - au détriment de l'hôtellerie-restauration

Berne/Zurich (ots) -

Le oui serré au financement additionnel de l'AI, limité dans le temps, par l'augmentation de la TVA a un impact négatif direct sur l'hôtellerie-restauration. La discrimination par rapport au commerce de détail se renforce encore. GastroSuisse est contre la répartition inégale des charges et accueille avec regret cette décision néfaste, en particulier pour la restauration.

GastroSuisse considère elle aussi les institutions d'assistance sociale suisses comme un élément indispensable à la société contribuant à bien des égards à la solidarité. Toutefois, l'assainissement de l'AI s'effectue de façon très inégale et clairement au détriment de l'hôtellerie-restauration. Au lieu de s'attaquer de front aux problèmes de l'AI, les cordons de la bourse sont desserrés prématurément, contribuant par là même à discriminer davantage la restauration.

Le financement additionnel de l'AI entraîne une augmentation des taux de TVA limitée dans le temps. Le taux réduit de 2,4% (commerce de détail, vente à emporter) est augmenté de seulement 0,1% pour atteindre 2,5%, alors que le taux normal de 7,6% appliqué dans la restauration subit une augmentation quatre fois plus importante (0,4%) pour atteindre 8,0%. Le déséquilibre entre les différents canaux de vente ne fera que croître au détriment de l'hôtellerie-restauration.

Cette distorsion de la concurrence au détriment des restaurants nuit à la branche. GastroSuisse critique le fait qu'un client buvant un café à l'intérieur d'un établissement traditionnel contribue, en termes relatifs, quatre fois plus au financement du déficit de l'AI que quelqu'un qui consomme un café dans un établissement de vente à emporter. De plus, les répercussions nécessaires de l'augmentation de la TVA sur les prix de vente se révéleront difficiles, dans la situation économique actuelle, surtout s'agissant des petites consommations, contraignant ainsi les entrepreneurs à les prendre de nouveau à leur charge.

Depuis des années, GastroSuisse lutte par la voie parlementaire contre l'inégalité en matière de TVA. Elle se prépare désormais au lancement de sa propre initiative pour la TVA.

GastroSuisse est la Fédération nationale leader de l'hôtellerie et de la restauration. Près de 21 000 membres (hôtels, pensions, auberges, restaurants et cafés), organisés en 26 sections cantonales et quatre groupements sectoriels, font partie de la plus grande fédération d'employeurs de la branche.

Contact:

GastroSuisse
Marketing et communication
Brigitte Meier-Schmid
Tél.: +41/44/377'53'07
E-Mail: brigitte.meier@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100590638> abgerufen werden.